



AR PREFECTURE

016-200054047-20180621-2018\_21\_06\_18-DE  
Reçu le 02/07/2018

Les propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains de nos agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de notre organisation et aux sollicitations de nos personnels.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de formation 2018 tel qu'il a été validé par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Charente.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 22 juin 2018

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

